dans la pensée et dans l'action. Voyez dans quelles difficultés de toute sorte, il accomplit son quotidien labeur, cherchant à régler, demandant des chefs qui soient des chefs et ne trouvant que des automates parleurs qui parlent la volonté qu'il faudrait faire vivre. Voyez-nous en assemblée, dans la même mesure que ceux qui nous ont vaincus hier, et, en enchant notre résolution passionnée de nous vaincre demain ! Que de signes, dans l'ensemble du corps social, peuvent susciter de craintes.

L'Eglise romaine nous offre son appui qui nous est perdu hors la République française. La réaction, son rêve comédie, ou son apparent dictateur. Moi, je ne compte que sur les hommes, les Français en qui la flamme des grandes causes est demeurée vivante. Je les appelle. Qu'ils se reconnaissent, qu'ils se concertent, qu'ils se jettent dans l'action après des paroles de droiture, de clarté. Il y a une belle majorité républicaine pour leur faire confiance et les accompagner. Pour la France le problème est de vivre. Vivons.

G. CLEMENCEAU.

Chambre des Députés

(Suite)

M. Deschanel termine ainsi son discours :

« Méditons, mesdeurs, ces belles leçons d'énergie. Si nous différons d'avis sur les moyens de rendre la France forte, dans nos libres débats, n'ayons tous qu'une même pensée, qu'une même passion : la puissance de notre bien-aimée patrie. Laisser affaiblir la France serait un revers pour la civilisation, et un danger pour la paix.

Lorsque M. Deschanel parle de ce qui ne passe aujourd'hui au Maroc, un socialiste s'écrie : « C'est toujours la même chose ». Le reste de la Chambre applaudit.

Lorsqu'il parle des moyens de rendre la France forte, M. Vaillant crie : A bas les 3 ans.

La Chambre proteste par des applaudissements répétés.

D'autres socialistes crient : A bas les 3 ans !

M. Charles Bernard. — Vivent les 3 ans !

M. Charles Benoist propose la nomination d'une commission de 11 membres chargée de recueillir et de publier les programmes électoraux.

M. Breton propose la nomination d'une commission chargée des modifications au règlement.

LES VALIDATIONS

Sont validés :

MM. Talon et Gassier (Aveyron), Gardey (Doubs), Caffort (Hérault), Bertrand de Mun (Mayenne), Chaulin-Servinière (Mayenne), Le-Vassour (Seine), Candace (Guadeloupe), Lanfry (Corse), Seydoux (Nord).

L'Election de M. Ignace

On arrive à l'examen de l'élection de M. Ignace, dans la 2e circonscription du 11e arrondissement de Paris.

M. Lasche combat les conclusions du bureau, favorables à la validation, et demande le renvoi du dossier au bureau pour plus ample examen.

M. Bachimont, président du bureau, accepte le renvoi qui est combattu par M. Lasche et repoussé à main levée.

M. Lasche combat alors la validation au fond. Il fait observer que M. Ignace n'a été élu qu'à 25 voix de majorité et que des bulletins de son concurrent, M. Lavaud, ont été annulés parce que le nom de celui-ci était précédé du mot « vive ».

M. Ignace défend son élection et remercie en passant M. Lasche de s'avoir pas renouvelé devant la Chambre, les injures qu'il lui a prodiguées pendant la période électorale.

Il déclare au surplus qu'il n'était pas opposé au renvoi au bureau, car il n'a rien à craindre de la lumière.

La Chambre prononcera. Il a pleine confiance en elle.

M. Lasche insiste et propose tout d'abord l'enquête qui est repoussée, puis l'invalidation de l'élection, et il dépose, au nom d'un certain nombre de ses collègues, une demande de scrutin public à la tribune. La majorité de l'assemblée proteste, mais le vote commence et les députés défilent à la tribune.

La demande d'invalidation est repoussée par 212 voix contre 106.

En conséquence, M. Ignace est admis.

L'élection de MM. Etienne et Ossola est ensuite prononcée.

La proposition de résolution de M. Charles Benoist est adoptée sans discussion.

Il en est de même d'un autre amendement de M. Breton prévoyant à nommer une commission de 22 membres qui serait chargée d'examiner la proposition de modification du règlement de la Chambre.

Cette commission sera nommée dans la séance de mardi. Séance levée à 4 heures 45. Séance mardi 3 heures.

UN NOUVEL EMPRUNT CANADIEN

Londres, 5 juin.

On annonce, pour la semaine prochaine, l'émission d'un nouvel emprunt canadien de 5 millions de livres au taux de 98 %.

A la Frontière

La visite des bagages

M. Louis Martin, sénateur, avait demandé à M. le Ministre des Finances pour quelles raisons, depuis que la frontière belge fut visitée en douane des bagages portés à la main étaient affectués par les douaniers belges dans les wagons-douanes et sans aucun dérangement pour les voyageurs, ceux-ci étaient astreints, lorsque le premier de la frontière française, à porter eux-mêmes leurs colis à la douane. Ne pourrait-on procéder à la frontière française comme il est procédé à la frontière belge ?

Voici la réponse du Ministre des Finances :

« La différence signalée provient de ce que, à l'encontre de ce qui existe en Belgique, la loi douanière française prohibe l'importation des tabacs, poudres, allumettes, cartes à jouer et frappe de droits très élevés de nombreuses marchandises, telles que le café, le thé, les briquets allumeurs, etc.

« De là résulte la nécessité de procéder à une vérification attentive des bagages importés par les voyageurs, afin de mettre obstacle à une fraude de fiscalité susceptible de causer au Trésor un très grave préjudice. Bien-qu'il soit très difficile d'effectuer une vérification sérieuse alleuse que dans la salle de visite, l'administration des douanes consent néanmoins à visiter les voyageurs et leurs bagages dans les compartiments des trains toutes les fois que les convois sont exclusivement formés de wagons à intercirculation.

« Cette manière de procéder sera généralisée au fur et à mesure que les Compagnies de chemins de fer mettront en service un matériel répondant à la condition précitée. »

Sur le réseau du Nord, plusieurs trains, formés de wagons à intercirculation, traversent la frontière, mais jusqu'à présent il n'est pas arrivé à notre connaissance que la visite des bagages ait été effectuée dans ces trains.

Nous prenons cependant bonne note de ces promesses, car il est vraiment désirable qu'aux gares frontières, où fonctionne la douane française, on ait un peu plus d'égards pour les voyageurs.

L'Imbroglio albanais

L'état de siège est proclamé à Durazzo

Durazzo, 5 juin.

Le conseil des ministres a décidé de proclamer l'état de siège et d'envoyer immédiatement les Malissores contre les insurgés, mais il a suspendu ensuite cette dernière décision pour attendre les événements, à cause de l'opposition de quelques Malissores à combattre contre les insurgés.

En conséquence, le lieutenant-colonel Thomson, qui a été nommé commandant de place après le rappel de major hollandais Schieuse, a proclamé, ce matin, l'état de siège dans la ville.

La population s'embarque à bord des vapeurs en partance.

La situation est toujours grave.

Berlin, 5 juin.

D'après les bruits répandus à Rome et qui trouvent à Vienne un écho empressé, Durazzo aurait été pris par les insurgés. Il va sans dire que cette nouvelle sensationnelle paraît inexacte ; on la connaîtrait, et elle était vraie, autrement que par des bruits ; car, dans ce cas, le prince d'Albanie ne serait de nouveau embarqué ; nous la publions cependant, puisqu'elle a été reproduite par notre confrère le « Berliner Tageblatt » de vendredi, qui la donne d'ailleurs pour ce qu'elle vaut très probablement.

Les Municipalités étrangères à Paris

UNE FÊTE AU GYMNASE HUYGHENS

Paris, 5 juin.

Les délégations des municipalités étrangères, accompagnées de M. Chassaigne-Goyon, président du Conseil municipal, ont assisté ce matin, au gymnase Huyghens, à des exercices physiques effectués par les enfants des écoles de la ville de Paris.

Les assistants ont entendu ensuite des morceaux de musique chantés par de gracieuses jeunes filles.

La fête s'est terminée par l'exécution de la « Marseillaise » par leurs les enfants réunis.

Les délégués se sont ensuite rendus à l'hôpital de la Pitié, visiter les divers services de cet établissement, sous la conduite de M. Mesureur, directeur de l'Assistance Publique, puis ils ont été conduits dans un établissement du Bois de Boulogne, où un déjeuner était préparé en leur honneur.

Le lord-maire de Londres, le maire de Londres et son collègue de Saint-Pétersbourg, ont exprimé à M. Chassaigne-Goyon leurs vifs éloges pour le tenue des enfants des écoles et du personnel hospitalier.

Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

LA COMBINAISON VIVIANI

Une modification

Aux Finances, M. NOULENS,
et aux Travaux publics M. Fernand DAVID

Alors que l'on considérait le ministère de M. Viviani comme définitivement consolidé, de nouvelles difficultés ont surgi. A son retour de l'Elysée, M. Viviani a déclaré qu'il s'était contenté d'annoncer au Président de la République son acceptation de la mission qui lui avait été confiée et qu'il ne pouvait de faire connaître la liste de ses collaborateurs demain.

Dans la soirée, M. Viviani a eu un nouvel entretien avec M. Jean Dupuy. Il a de nouveau insisté auprès de lui pour qu'il consentît à faire partie de la combinaison. Si la refus de M. Jean Dupuy était affirmatif, la liste des collaborateurs de M. Viviani se trouverait modifiée.

M. VIVIANI

M. René Viviani, le nouveau Président du Conseil, est né à Sidi-Bel-Abbès, le 26 novembre 1862. Il est entré à la Chambre en 1893. Elu sur un programme socialiste dans le 5e arrondissement de Paris, non réélu en 1902, il revient en 1906 député de la même circonscription. En 1910, il se présente dans la circonscription de Bourganeuf (Creuse). Réélu en 1914, le 26 avril dernier et est de nouveau élu.

Ministre pour la première fois dans le cabinet Clémenceau, il devient titulaire du nouveau portefeuille du travail. Depuis lors, il décline les offres successives faites par MM. Monis et Poincaré et Barthou.

Chargé en 1911 du rapport sur l'instruction publique, il revient au pouvoir en 1913 en prenant la direction de ce département dans le cabinet Doumergue.

Le nouveau président du Conseil n'a jamais adhéré au groupe socialiste unifié. Il se range donc parmi les républicains-socialistes.

Un steamer ramène au Havre 41 naufragés

Cette après-midi, le steamer Corinthian, venant du Canada, est entré dans le port, ramenant à son bord, 41 hommes appartenant à l'équipage de la goélette portugaise « Gaisineo », qui a sombré le 27 mai dernier. A la suite d'une rencontre avec un iceberg. Au cours de ce naufrage, le matelot Martin a été grièvement blessé au ventre. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital.

Drame de la jalousie

Montpellier, 5 mai.

A la suite d'une violente scène de jalousie, le nommé Laurent Piquemal, âgé de 54 ans, originaire d'Aleu (Ariège), a tué sa femme, née Mélanie-Nathalie Cavan, âgé de 50 ans, en lui portant deux coups de couteau en pleine poitrine.

La mort fut instantanée.

Le meurtrier s'étant ensuite étendu sur son lit, tenta de se couper la gorge avec un rasoir ; il ne réussit qu'à se faire une affreuse blessure. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Un mari qui se venge

Paris, 5 juin.

Le nommé Joseph Simon, marchand de vins, demeurant 73, rue de l'Ourcq, a frappé d'un violent coup de siphon sur la tête, M. Victor Hurier, âgé de 42 ans, architecte, demeurant 51, rue Doudeauville, qu'il avait surpris avec sa femme.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital Saint-Louis dans un état grave.

Le meurtrier a été arrêté.

AGRESSION NOCTURNE

Paris, 5 juin.

Le nommé Antoine Lancelot, âgé de 55 ans, demeurant rue Juliette, 22, à Maisons-Alfort, a été attaqué, cette nuit, vers minuit, à l'angle des rues Bolivar et Chaufourniers, par trois individus inconnus qui l'ont frappé à la tête, à l'aide d'un instrument contondant et dévalisé d'une somme de 70 francs.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital Saint-Louis.

L'incident du Palais-Bourbon

Paris, 5 juin.

A la suite des échanges de propos suivis d'injurations survenus hier au Palais-Bourbon, entre MM. Houbé, député d'Alger, et le Moigne, chef adjoint du cabinet du ministre de la marine, ce dernier a chargé MM. d'Aimat d'Bichepart, député, et le capitaine de vaisseau Salaun, de demander à M. Houbé une réparation par les armes.

Ce dernier a aussitôt désigné pour le représenter MM. le commandant Tournade et Béréz, députés. Les quatre députés se sont réunis immédiatement, et après avoir pris connaissance des faits, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre et ont décidé l'incident clos.

AU MAROC

LE GENERAL GOURAUD A FEZ

Tanger, 5 juin.

Une dépêche de Rabat adressée aux bureaux de l'Agence Fournier, à Tanger, annonce que toutes les fractions d'El Teoul ont payé les 2/3 de l'amende de guerre infligée par les autorités militaires françaises.

Le général Gouraud arrivera à Fez aujourd'hui. Il procède en ce moment à l'aménagement de la route d'Amsin à Taza.

AGITATION DANS LA VALLEE DE L'OUED M'QOUN

Tanger, 5 juin.

Le correspondant à Rabat de l'« Agence Fournier » télégraphie à son bureau de Tanger :

« Par suite de menées des Chemaulitt, une certaine effervescence se manifeste dans la haute vallée de l'oued M'Qoun.

« La colonne Beaumgarten projette d'opérer une reconnaissance dans ces parages en vue de rétablir l'ordre ».

Condamnation du voleur de la Joconde

Florence, 5 juin.

Le Tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui à quinze jours d'emprisonnement et aux frais, le nommé Perrugia, sujet italien, qui avait volé, dans les circonstances qu'on se rappelle, au mois d'août 1911, le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci.

Un éboulement aux mines de Charleroi

DEUX TUES, UN BLESSE

Bruxelles, 5 juin.

Un éboulement s'est produit aux charbonnages de Charleroi ; trois ouvriers ont été ensevelis ; deux sont morts, le troisième est dans un état très grave.

LILLE

Un cheval s'emballe et blesse grièvement un jeune homme

IL EST ENFIN MAITRISE PAR UN COURAGEUX CITOYEN

Hier soir, vers 7 heures 30, le cheval d'une voiture en stationnement rue de la Justice, s'emballait, se dirigeant vers le boulevard Victor-Hugo. En cours de route, le véhicule emporte dans une course folle, accrocha une balladeuse, traînée par Raymond Vandewonde, 15 ans, demeurant 46, rue Guillaume-Vermiera. Projeté sur le trottoir, le malheureux jeune homme fut grièvement blessé à la tête, aux bras et aux jambes. Relevé par des passants, on le conduisit dans une pharmacie, où les premiers soins lui furent prodigués. Un docteur, mandé en toute hâte, constata qu'il avait des contusions très graves au crâne, et le fit admettre d'urgence à l'Hôpital de la Charité.

Pendant ce temps, le cheval poursuivait sa route à une très vive allure, et ce n'est qu'un quart d'heure après qu'il fut arrêté par un sieur Joachim Juste, 38 ans, plafonneur, demeurant rue Van den Heede, 8. Ce courageux passant fut traîné sur une longueur de trente mètres environ et se fit ainsi de nombreuses contusions aux jambes et aux bras.

Quant au conducteur du véhicule, auteur de ces accidents, le sieur Verbaguè, habitant 161, boulevard Victor-Hugo, il fut arrêté dans un débit de la rue de la Justice, où il se trouvait en complet état d'ivresse.

La police enquête sur cet accident.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Election Sénatoriale

Un candidat qui n'aime pas les paperasses

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je pose ma candidature à l'élection sénatoriale du 21 juin, comme suite à une campagne anti-paperassière, que j'ai commencée il y a trois ans.

Cette élection sénatoriale doit être une manifestation des municipalités du Nord contre la stupide débauche de paperasses dont l'administration nous accable et contre un système administratif qui tend à supprimer les droits des communes.

Si les municipalités ne profitent pas des élections sénatoriales pour affirmer leur volonté de faire cesser l'état de choses actuel, d'ici peu leur situation sera inférieure à celle des municipalités impériales ; il leur restera la charge d'exécuter en sous-ordre de nombreuses et fastidieuses besognes paperassières, et le soin d'endosser près de leurs électeurs la responsabilité des mauvaises mesures administratives prises par des hommes qui n'ont aucune idée de la vie communale.

Ma candidature est indépendante de toute organisation politique ; depuis dix ans, je suis maire de Wignehies, commune industrielle voisine de Fourmies ; le fait suivant indique mon orientation : lors des dernières élections, notre liste républicaine a été élue entièrement au premier tour contre deux listes des partis extrêmes, l'une réactionnaire, l'autre collectiviste.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Alfred MERCIER,
Maire de Wignehies.

P. S. — Je publierai prochainement ma profession de foi avec la reproduction de quelques articles précédemment publiés.

Violent incendie A MARCQ-EN-BARŒUL

Un incendie d'une extrême intensité s'est déclaré hier à la chocolaterie Delespaul-Havez, située sur le territoire de Marcq-en-Barœul et non loin de la gare de La Madeleine.

L'ALARME

La fabrique de chocolat de MM. Franchomme, Fauchille et Cie, dont les produits sont très connus sous la marque Delespaul-Havez, est située le long de la voie ferrée de Lille à La Madeleine.

Elle comporte plusieurs bâtiments dont certains sont utilisés pour la fabrication du chocolat et des sucreries. Un de ces bâtiments renferme les ateliers d'emballage et de menuiserie ; c'est où l'incendie éclata.

Vers sept heures et demie, le concierge de la fabrique, M. Wagnon, aperçut de la fumée qui s'échappait de l'une des fenêtres du premier étage où se trouvent emmagasinés un stock important de caisses vides.

Il saisit aussitôt un clairon qu'il possédait chez lui et parcourut les alentours en sonnant « au feu ». Immédiatement les pompiers de l'usine Kuhlmann, de Marcq-en-Barœul, de La Madeleine et de Lille furent prévenus par téléphone.

LES SECOURS

Durant ce temps, le feu se propageait avec rapidité, trouvant un aliment facile dans le tas sec des caisses, si bien que tout le premier étage ne fut bientôt plus qu'un immense brasier dont les flammes gagnèrent rapidement les étages supérieurs qui furent eux-mêmes envahis par le feu.

Quand les pompiers de La Madeleine, de l'usine Kuhlmann, de Marcq-en-Barœul, puis ceux de Lille arrivèrent sous les ordres du commandant Boivin, le sinistre avait pris d'inquiétantes proportions et menaçait de s'étendre aux bâtisses voisines.

Le feu fut combattu énergiquement de quatre côtés à la fois, des torrents d'eau furent déversés sur la fournaise. Le lieutenant Ravel, des pompiers de Lille, indique pour attaquer le fléau, une méthode qui réussit pleinement et qui consistait à couper l'incendie à hauteur du premier étage. De la sorte les magasins d'emballage du rez-de-chaussée furent préservés.

Après deux heures d'efforts, le feu diminua d'intensité et son action fut dès lors limitée aux étages du bâtiment sinistré.

UN ACCIDENT

A l'arrivée des pompes de l'usine Kuhlmann, un accident assez grave se produisit. Un fourgon arrivant à toute allure heurta un curieux qui ne s'était pas rangé assez rapidement. Ce dernier, un ouvrier des établissements Kuhlmann, nommé François Rogier, âgé de 48 ans, fut renversé par le véhicule et blessé grièvement aux jambes.

LE SERVICE D'ORDRE — LES DEGATS

Les dégâts, d'après les déclarations du directeur de l'usine, peuvent être évalués à 25.000 francs. Ils sont couverts par une assurance.

Il ne résulterait de ce sinistre aucun chômage pour les ouvriers de la fabrique. Le service d'ordre était dirigé par M. Douez, commissaire de police de Marcq-en-Barœul, assisté de M. Bertrand, commissaire de police de La Madeleine.

Il était assuré par les gardes champêtres de La Madeleine et de Marcq-en-Barœul, une section de la gendarmerie de La Madeleine, un piquet du 6e chasseurs à cheval.

M. le général Gallet et quelques notabilités de La Madeleine ainsi que le lieutenant Mœsch, adjudant de la garnison de Lille, se trouvaient sur les lieux.

Les bandits de Seclin

Hier, pour la dernière fois, M. Delaie a fait conduire à Seclin les jeunes bandits Hornain et Wastels, qu'il a interrogés sur le théâtre même de leurs exploits. Les garnement ont précisé les déclarations qu'ils avaient faites au cours de l'instruction. Ils les confirmèrent avec un cynisme déconcertant.

M. Delaie considère l'affaire comme terminée ; le dossier des inculpés sera prochainement envoyé à la Chambre des mises en accusation.

Les chefs d'inculpation sont les suivants : Entraves à la circulation des trains, vols et tentatives de vol qualifiés, incendie volontaire et port d'arme prohibés.

Médailles pour actes de courage et de dévouement aux cantonniers

Nord

MM. Le Bacq, à Douai ; Petit, à Villeneuve ; Delsart, à Bachant ; Prinel, à Ennetières-en-Weppes ; Maibezin, à Baisieux ; Blondeau, à Valenciennes ; Rogel, au Cateau ; Folies, à Cattillon ; Tilon, à Marchiennes ; Labacye, à Hondschoote ; Moreaux, à Sains-du-Nord ; Mahieux, à Bailleul ; Dollys, à Lynde ; Sammad, à Blaringhem ; Behon, à Hérin ; Dieudonné, à Bailleul.

PAS-DE-CALAIS

MM. Tétart, à Beaulencourt ; Baude, à Escoutilles ; Persat, à Saclin ; Delplanque, à Pareuil ; Leveleux, à Sempy ; Brunet, à Burbures ; Lelong, à Burbures ; Gruel, à Fauquembergues ; Buda, à Ashiel-le-Petit ; Delanes, à Oye ; Balavoine, Ablain-Saint-Nazaire ; Hien, à Carvin ; Lorthiois, à Hulluch ; Lasalle, à Maintenay ; Delaporte, à Ploivain ; Tobol, à Houdain ; Merlier, à Humbert.

A l'« Officiel »

NOMINATION A DES EMPLOIS RESERVES

— M. Bury, receveur buraliste et débitant de tabac à Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais), est nommé à Neuville-sur-Escaut (Nord).

— M. Voeillet, receveur buraliste et débitant de tabac à Vieille-Chapelle (Pas-de-Calais), est nommé à Billy-Berclau.

— M. Cordobain, receveur buraliste et débitant de tabac, à Auchel-Rimbert (Pas-de-Calais), est nommé à Auchel-Ville.

— M. Tiquet, receveur buraliste et débitant de tabac à Famars (Nord), est maintenu, à Saint-Ylie (Jura).

— M. Boulanger, receveur buraliste et débitant à Verchain-Maugré (Nord), est nommé à le Longueville

— Par arrêtés du ministre des Finances, en date des 25 et 30 mai 1914, M. Duhamel (sous-officier), adjudant au 21e régiment d'infanterie coloniale, est nommé à la recette buraliste de Bousies (Nord).

— Sont nommés receveurs buralistes de 2e classe, par décision du directeur du Nord, en date du 29 avril 1914, à Jeumont, M. Prosper Hourdeaux ; par décision du directeur du Pas-de-Calais, en date des 17, 28, 29, et 30 avril 1914 : à Marcoing, M. René Heynet ; à Sempy, M. Louis Gourlain ; à Conchil-le-Temple, M. Jules Colles ; au Waast, M. Florentin Dubus.

Carnet du Lecteur

NAISSANCE

A Lille. — Nous apprenons avec plaisir la naissance de M. Jacques de Lauwereyns, fils de Mme et de M. Maurice de Lauwereyns, avocat au barreau de Lille.

Nous présentons aux heureux parents nos meilleurs compliments.

Feuilleton du 5 juin 74

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

R. FLORENNI ET CH. VAYRE

— En effet, dit le comte de Waldorf d'une voix sourde, je ne m'explique pas du tout votre conduite, Mlnna Wollang. Pourquoi me prévenir de ce que voulez faire mes ennemis, vos amis ?...

Minna ferma des yeux, se recueillit un instant, puis, relevant ses paupières, le regarda ardent, elle dit d'une voix rauque :

— Parce que ces gens-là, qui croyaient que j'étais loin d'eux, ont aussi décidé qu'après vous avoir supprimé, ils s'empareraient de mon fils pour s'en faire une arme contre Schwartz...

Le comte de Waldorf se leva d'un bond.

— Oui, reprit Minna, ils veulent aller en Suisse, voler mon fils, le torturer...

— Mon fils ! s'écria le comte de Waldorf, livide, les poings serrés.

Minna Wollang éclata de rire.

— Tu en perds, Wilhelm... donne un gage ! Tu viens de me trahir. Tu n'es pas de force avec moi. Je t'avais bien dit qu'avant le fin de l'entrevue, je t'obligerais à avouer que tu n'étais pas Ludovic Dortailles.

— Quoi ! interrompit Wilhelm, — car c'était bien lui, — il n'est pas vrai que vous avez voulu m'enlever mon fils ! Mlnna haussa les épaules.

— Il n'est pas de question mes ennemis. Ces gens-là ne s'occupent ni de toi, ni de notre enfant. Toute leur pensée est tournée vers Ludovic Dortailles, dont ils veulent tous se venger, et comme ils croient que c'est toi, naturellement, c'est à toi qu'ils vont s'en prendre. Et à présent que tu vous avertis, Wilhelm, faisons la paix.

« Si j'ai eu des torts envers toi, je t'en demande pardon, mais mon excuse est dans ton indifférence affectée pour notre enfant. A présent, je vois que tu aimes notre Kart autant que moi. Aussi je ne te demande plus rien pour moi. Le cri que tu as poussé, ton émoi, m'ont révélé le secret de ton cœur. Tu adores Kart... Je suis sans inquiétude pour son avenir. Je puis disparaître, oublier et pauvre, mon fils sera heureux et riche.

Minna Wollang s'approcha de Wilhelm qui, debout, les yeux égarés, le regardait, l'esprit ailleurs.

— Tu ne m'embrasses pas, Wilhelm ?

— Si ! dit l'Allemand.

Machinalement, il effleura de ses lèvres la joue de Minna, qui, sérieusement, lui rendit son baiser.

— Comme tu es froid, Wilhelm ! Tu m'en veux encore, je parie... Mais puisque je n'ai jamais aimé que toi, que mon amour pour ce Français n'était que du dépit, une comédie destinée à te ramener à moi...

— Ecoute, dit Wilhelm, il ne s'agit plus de cela. Laissons le passé tranquille et occupons-nous du présent.

— Il est simple, le présent, dit gaîment Minna, nous n'avons qu'à quitter tout de suite ce hôtel et à prendre le train demain matin à la première heure. Nous irons à Berlin... Dans notre cher pays. Tu en rêves... tu en pleurerais... nous serons ainsi... Nous leurs venir notre fils après de nous, et nous rirons bien deux de la sotte figure de cette Française, qui s'obstinera à chercher leur complicité en trais de mourir dans une cave de la prison de Spandau.

— Non, dit violemment Wilhelm, voilà ce qui le trompe. Il est libre !

— Hein ? quoi ? balbutia Minna, tu dis...

— Je dis que depuis dix jours environ, Ludovic Dortailles a est évadé et que toutes les recherches pour s'emparer de lui ont été vaines. Tiens, voilà cette lettre que je lisais lorsque tu es arrivée. Prends-en connaissance. Tu verras que ce présent qui te semble si souriant et si facile est gros de menaces. Ludovic Dortailles est libre ! Le lien est déchiré, malheur à nous !

Minna, d'un mouvement brusque, avait pris la lettre. Au fur et à mesure qu'elle lisait, son visage se décomposait. Lorsqu'elle eut terminé :

— Heureusement ! murmura-t-elle, que seul l'empereur, la gouverneur de Spandau et toi, tout le monde ignore cette évasion. Si les Malherbe avaient eu vent de cette nouvelle...

— Eh ! s'écria Wilhelm, je me moque bien de Malherbe et de sa sœur. Je suis de force à mettre tout cela bande à la raison. Mais c'est mon frère ! Eux ! qu'ils apprennent la chose... qu'ils découvrent que je ne suis pas Ludovic ! Et après ? Ils ne peuvent pas m'assassiner ! C'est à mon frère vertueux, tu l'as avoué, qu'ils en veulent. C'est lui qui est leur véritable ennemi, celui qu'ils croient assassin et renégat. Moi, je ne suis pour eux qu'un Allemand ! Je défends mon pays, mon père, mon bien. Ils ont la cœur trop haut placé pour m'en vouloir d'aimer mon pays. Mais c'est mon frère !

— On peut-il être ? interrogea Minna inquiète.

— Pas en France assurément, dit Wilhelm. Dans cela, tu l'avais dit vu dans la lettre de Ludovic. Dix jours qu'il a fui... Dix jours ! Que fait-il ?

— Il est peut-être resté en Allemagne, attendant l'occasion favorable pour rentrer en France, se cacher.

— Un moment, j'ai pensé comme toi. Mais je connais trop le caractère entreprenant et aventureux de Ludovic Dortailles pour croire qu'il ne va pas trouver un moyen de se procurer de l'argent, des passeports. Oublies-tu qu'il parle l'allemand comme sa langue maternelle ? Il a des amis à Berlin, parfait ! Et puis, il lui était si facile de se faire passer pour moi ! N'oublions pas que bien des gens ignorent où je suis actuellement, et que le prince de Schwartz se cache sous le nom du comte de Waldorf, directeur du service d'espionnage en France.

— Enfin! se récria Minna, s'il n'est pas en France... s'il n'est pas en Allemagne... où peut-il être ?

Wilhelm s'empara de la main de Minna, qu'il serra à la briser

— Et s'il était en Suisse ! Et-il d'une voix étranglée

— En Suisse ? quelle folie ! pourquoi ?...

— Pour s'emparer de mon fils !

— Tu es fou !

— Non, Minna, ce que tu en dit tout à l'heure par manière de plaisanterie est pour me faire me découvrir me revient à l'esprit. Ludovic Dortailles désire prendre sa revanche ! Il ignore où me trouver. En s'emparant de notre enfant, il est certain que tôt ou tard nous nous mettrons à sa recherche, et qu'il nous rencontrera.

Minna balbutia :

— C'est vrai que je lui ai dit, je crois, que notre enfant était à Fribourg.

— Stupide créature ! s'emporta Wilhelm, je ne sais ce qui me retient...

— Mais tu t'abusses ! A tort, interrompit Minna, qui veux-tu qu'il fasse de notre enfant ? Cela ta général, Ludovic n'a pas à Fribourg. Il n'y songe même pas. Je le jure que son premier souci sera de revoir Hélène. Il croit qu'elle l'aime toujours.

Wilhelm Schwartz secoua la tête.

— J'ai de sinistres pressentiments. Ludovic est libre et n'est pas auprès de sa fiancée. Donc, mon frère s'occupe de moi, me recherche, prépare des armes pour lutter avec avantage contre moi.

— Au fait, dit Minna, qui perdait son assurance, puisque nous n'attendons pas ici la bande Malherbe et que nous ne voulons pas encore qu'ils sachent que tu n'es pas Ludovic, profitons de ce départ pour aller faire en Suisse, à Fribourg...

— Oui, dit Wilhelm rêveur, il faut faire cela. Mais, si par hasard ils retrouvaient nos traces !...

— Impossible, dit Minna ; tu le dégiseras, moi, je m'habillerai en bonne Malherbe, et, dit-on, un policier très habile, mais je le défie de supposer que les deux hommes dont on pourra lui donner le signalement, c'est toi et moi.

— Tu as raison. Nous allons nous préparer. Demain, nous serons à Fribourg. Nous retirerons notre enfant de chez ses parents nourriciers. Tu le prendras avec toi. Vous irez tous deux vous réfugier en Autriche, vous cacher dans un pays perdu. Moi, je tiendrai tête à Ludovic, et dussé-je le faire assassiner, je te jure que j'en viendrai à bout et ne tarderai pas à te rejoindre.

Wilhelm et Minna commençaient à se rassurer.

— Allons nous préparer, dit Wilhelm, faire notre valise. Je donnerai des ordres en conséquence.

— Oui, dit Minna, et en même temps, tu chargeras ton concierge de remettre à mademoiselle Malherbe la lettre que je vais lui écrire et dont tu prendras connaissance.

Il était à peine neuf heures du matin lorsqu'une auto stoppa dans la rue de Lille, devant l'hôtel du comte de Waldorf. Deux hommes et une femme descendirent de voiture.

Les deux hommes avaient l'air résolu. On lisait dans leurs regards une énergie farouche.

La femme était un peu pâle. C'était Hélène Malherbe, accompagnée de son frère et de lord Falkland.

Le portier de l'hôtel, aux questions d'Henri, répondit poliment que M. le comte de Waldorf était parti au milieu de la nuit sans dire le lieu de sa destination. Il était seul accompagné d'une jeune et jolie femme qui avait laissé un mot pour une demoiselle Malherbe.

— C'est moi, dit Hélène, s'avançant vivement.

— Voici la lettre, mademoiselle.

— Et vous êtes sûr quoique M. de Waldorf est réellement parti ? insista Henri.

— Oh ! certes, monsieur ! C'est moi-même qui et ouvert la portière de la voiture.

(A suivre).

BAPTÊME
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITE ET SA FRAICHEUR
95, rue Nationale, Lille